



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

Centre
de services scolaire
des Sommets
Québec 

No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal du 22 septembre 2025 – Consultation par courriel

MEMBRES DU CÉ

Madame Stéphanie Corbeil	Parent
Madame Stéphanie Corbeil	Parent
Madame Jessica Fortier	Parent
Monsieur Ginei Alfredo Seben	Parent
Monsieur Marc-André Bourgon	Parent
Madame Josée Benoît	Enseignante
Madame Jacinthe Lanthier	Technicien en éducation spécialisée
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur

1. PRÉAMBULE

Une consultation par courriel a été transmise le 22 septembre, par Marilynne Ouellette, conformément aux dispositions de l'article 12 à propos d'une question qui ne pouvait attendre la première réunion du 7 octobre.

**12. COMMUNICATION ET APPROBATION DE SUJETS RELEVANTS DU CÉ,
HORS SEANCE (NDB)**

Lorsqu'une décision de CÉ est nécessaire hors séance, un courriel sera envoyé à tous les membres du CÉ pour consultation puis, 7 jours plus tard, un autre courriel leur demandant de voter sera envoyé et ils auront une journée pour répondre. S'il y a assez de répondants pour faire quorum à la fin de la période de vote (avec au minimum 3 parents) et que la décision est majoritaire, elle sera effective. S'il n'y a pas quorum ou un minimum de 3 parents répondants, il y aura des appels téléphoniques faits le lendemain aux non-répondants. Si la décision est majoritaire, elle deviendra effective. Dans le cas d'une égalité, il y aura convocation d'un CÉ spécial.

Cette décision sera enregistrée dans un document équivalent à un procès-verbal d'assemblée extraordinaire se référant à ce point des règles de régie interne.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

Centre
de services scolaire
des Sommets
Québec 

No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Proposition :

La ville de Bonsecours nous a demandé de leur prêter/louer le gymnase le samedi 4 octobre 2025 afin d'y tenir une formation de premiers secours.

CÉ-24/25-068 *Nous proposons de leur prêter le gymnase gratuitement afin de maintenir un esprit de collaboration entre l'école et la municipalité.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Patrick Laliberté, président

Tanya Desmarais-Tardif, directrice